



Service RH

Description de fonction

1. Identification de la fonction

Dénomination de la fonction : **Chef plombier-chauffagiste**

Niveau : **C**

Service : **Service des ateliers communaux**

Département : **AMENAGEMENT DU TERRITOIRE ET GESTION IMMOBILIERE**

Date de création :

Rôle prédominant : Support/Expert

2. Raison d'être de la fonction

Sur base des besoins approuvés par l'autorité, le chef plombier chauffagiste participe à la mission générale de gestion et de maintenance des bâtiments et logements communaux.

Il participe à la gestion humaine et technique d'une équipe de plombiers qui exécutent des travaux de réparation et d'entretien des installations et équipements techniques en plomberie, chaufferie et sanitaire dans les établissements scolaires, crèches et bâtiments communaux.

3. Finalités

En tant que chef plombier, veiller à la gestion optimale du service des plombiers.

Exemples de tâches :

- Exécuter les entretiens et contrôles préventifs et curatifs selon un planning préétabli ou selon les consignes du responsable hiérarchique

- Exécuter les travaux d'entretien, des adaptations et réparations des installations conformément aux règles de sécurité et d'hygiène
- Réaliser/Réparer certaines petites installations (ex : robinets, robinets Shell, éviers, toilettes, meuble évier cuisine, vannes et têtes thermostatiques...)
- Chercher des solutions en cas de problèmes (ex : pannes, fuites...), les suggérer et les appliquer après approbation du responsable hiérarchique
- Informer les services concernés au sujet des travaux à réaliser
- Consulter et échanger des informations avec les collègues et les sous-traitants concernant les travaux à réaliser
- Effectuer des réparations en toitures
- Savoir lire et comprendre des schémas hydrauliques et électriques.
- Avoir de bonnes connaissances en électricité dans le domaine du chauffage.
- Avoir une expérience probante en entretien et dépannage d'installation de chauffage (mazout et gaz) et être capable d'établir un diagnostic de panne ou de dysfonctionnement.
- Exécuter des petits travaux d'entretien et de dépannage avant une entrée locative (entretien/remplacement des filtres des systèmes de ventilation, mise en route de chaudières, vérification du fonctionnement des thermostats...)
- Gestion des imprévus, dans le respect des délais impartis
- Application des règlements généraux des installations
- Être capable de réaliser des petits travaux de calorifugeage
- Être capable de réaliser un petit montage de gaine de ventilation
- Être polyvalent et participer en renfort à toutes les missions dévolues au service

4. Positionnement

La fonction est dirigée par :

Sous l'autorité de l'organisation hiérarchique résultant de l'organigramme

La fonction assure la direction d'un groupe de :

Nombre total de collaborateurs et leur niveau sur lesquels est assurée une direction **hiérarchique ou fonctionnelle**:

la fonction n'assure pas de direction

1 – 10 collaborateurs

11 – 20 collaborateurs

21 – 50 collaborateurs

> 50 collaborateurs

Niveau A

Niveau B

Niveau C

Niveau D

Niveau E

5. Profil de compétences

Compétences « savoir » :

- Diplôme de secondaire supérieure de plombier et ou chauffagiste
- Être en possession d'un permis de conduire B
- Connaissance en régulation : régulateur climatique, d'ambiance...
- Idéalement être agréé G1, CERGA et BA4 pour la Région de Bruxelles-Capitale.

Compétences « savoir-faire » :

- Appliquer les règles et les consignes de sécurité au travail
- Capacité de lectures de plans
- Capacité de logique et d'analyse pour résoudre divers problèmes de fonctionnement des installations de chauffages et de régulations
- Se tenir au courant des dernières techniques, des nouveaux matériaux
- Respecter les délais
- Porter les vêtements de travail
- S'informer des développements technologiques dans sa spécialisation
- Capacité de travail : autonome, en équipe, dépannages, installations

Compétences « savoir-être » :

- Être dynamique, disponible, flexible et savoir faire preuve d'initiative
- Être capable de donner des ordres et gérer une équipe d'ouvrier et de stagiaire.
- Travailler de manière méthodique, précise et rigoureuse
- Capacité à exécuter l'ensemble des tâches dans les délais imposés → efficacité
- Capacité à faire face à une situation imprévue → initiative
- Capacité à collaborer avec ses collègues et de contribuer au maintien d'un environnement agréable → collaboration ;
- Capacité à communiquer avec ses collègues, sa hiérarchie, les locataires et les autres corps de métiers du service → communication ;
- Respecter les consignes et les horaires convenus → respect des règles ;
- Capacité à faire preuve de droiture, de réserve, de respect des réglementations et de loyauté dans l'exercice de sa fonction → déontologie ;
- Accomplir un travail de qualité → qualité et degré d'achèvement du travail ;
- Capacité à s'investir dans sa fonction, à maintenir son niveau de performance, à mettre à niveau ses compétences ;
- Être résistant au stress.

6. Offre

- Salaire conforme aux barèmes
- Horaire de travail de 7H30 à 15H30
- 26 jours de congé légaux et +/- 12 jours de congé extralégaux
- Prise en charge à 100% des frais de déplacement (domicile – lieu de travail) en transports en communs
- Prime vélo
- Ancienneté pertinente peut être prise en considération
- Horaire d'été du 15/07 au 15/08 (6h de travail au lieu de 7h30)

« Le service public doit fonctionner de manière continue et régulière, sans interruption, ni suspension. »
De par cette spécificité le contenu de cette description de fonction pourrait évoluer, subir d'éventuels changements dans l'intérêt du service et dudit principe de continuité et de régularité

Données pratiques:

Candidatures à envoyer

Par courrier à Administration communale de Molenbeek-Saint-Jean

Service GRH - Réf « atelier »

rue du Comte de Flandre 20

1080 Bruxelles

Par mail à : candidature@molenbeek.irisnet.be (réf : atelier)